



*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARS Île-de-France

**Contrôle sur pièces
11 mars 2024**

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

**EHPAD Léopold BELLAN
13, Place de Verdun. 78790 SEPTEUIL**

SYNTHESE DU RAPPORT DE CONTRÔLE

Tableau récapitulatif des écarts

Numéro	Contenu
E1	Certains points ne figurent pas sur le règlement de fonctionnement (organisation des soins, temps de réunion, transmissions, partage ...) ce qui contrevient aux articles R311-35 à R311-37 du CASF
E2	Le projet d'établissement transmis n'est pas signé par l'organisme gestionnaire ce qui contrevient à l'article R311-38 du CASF. Par ailleurs, il ne comporte pas de projet de soins ni de politique de sécurisation du médicament.
E3	Le plan bleu ne reprend pas les modalités de continuité et de reprise d'activité ce qui contrevient à l'article L.311-3 du CASF
E4	L'absence d'attestation de formation AFGSU 2 contrevient à l'article 1 de l'arrêté du 01/07/2019
E5	L'absence d'inscription à l'Ordre infirmier contrevient à l'article L.4311-15 du CSP
E6	Le contrat de travail du MEDEC n'est pas transmis ce qui contrevient à l'article L 1421-3 du CSP
E7	L'inscription à l'Ordre des deux médecins ne sont pas transmises ce qui contrevient à l'article L 1421-3 du CSP
E8	La fiche de poste du médecin généraliste n'est pas transmise ce qui contrevient à l'article L 1421-3 du CSP
E9	Les comptes rendus de CVS n'informent pas les participants des évènements indésirables et/ou des dysfonctionnements survenus au sein de l'établissement ce qui contrevient à l'article R.331-10 du CASF
E10	En ne retraçant pas, dans le rapport annuel d'activité, la démarche continue d'amélioration de la qualité issue notamment des évaluations, l'équipe de direction ne respecte pas les dispositions de l'article D. 312-203 du CASF
E11	Les qualifications et diplômes des personnels de nuit n'ont pas été transmis à la mission ce qui contrevient à l'article L 1421-3 du CSP
E12	L'absence de formalisation de la délégation IDE/AS par le médecin prévue par l'article L.313-26 du CASF pour l'administration des médicaments ne permet pas la dispensation des thérapeutiques de nuit par une AS ou AMP ce qui contrevient à l'article R4391-1 du CSP
E13	Le RAMA n'est pas transmis à la mission ce qui contrevient à l'article L 1421-3 du CSP

Numéro	Contenu
E14	Le document "Convention avec prestataire" n'est pas transmis par l'EHPAD ce qui contrevient à l'article L 1421-3 du CSP
E15	L'absence d'attestation d'inscription à l'Ordre des kinésithérapeutes contrevient à l'article R4323-1 du CSP
E16	L'absence de transmission du diplôme d'état de kinésithérapeute contrevient à l'article L 1421-3 du CSP
E17	L'absence de transmission du diplôme d'état de podologue contrevient à l'article L 1421-3 du CSP
E18	L'absence d'inscription à l'Ordre des pédicures-podologues contrevient à l'article R4323-1 du CSP

Tableau récapitulatif des remarques

Numéro	Contenu
R1	Le règlement de fonctionnement n'est ni daté ni signé
R2	Les fiches de poste ne sont pas nominatives et non signées par les personnes concernées.
R3	Le secrétaire de séance n'est pas identifié ni les participants
R4	Le règlement de fonctionnement du CVS n'est ni daté ni signé
R5	Le suivi du plan d'amélioration continu de la qualité n'est pas tenu à jour.
R6	La procédure de signalement des évènements indésirables, plaintes, réclamations et alertes au Siège de la Fondation ne mentionne pas les coordonnées du Conseil départemental des Yvelines (pa-ph-esms@yvelines.fr)
R7	Les ETP pourvus par les personnels n'apparaissent pas sur les plannings édités. Il en est de même pour le statut (CDD, CDI, Intérim...)
R8	Le document d'accueil peut être identique pour un salarié nouvellement arrivé et/ou un stagiaire. Toutefois le stagiaire aura besoin d'un cadre plus formalisé avec la mise en évidence de sa chaîne d'accompagnement, la place des formateurs et des professionnels de terrain. Mais aussi de l'identification de situations prévalentes à partir desquelles il pourra travailler et acquérir de nouvelles connaissances et développer ses compétences professionnelles
R9	Les personnels présents au sein de l'EHPAD ne sont pas tous recensés.
R10	La procédure d'admission ne précise pas les modalités de la visite médicale de pré-admission sur site. La direction doit permettre au MEDCO

Numéro	Contenu
	de s'assurer de la compatibilité de l'état de santé du résident avec les capacités de soins de l'institution
R11	Une absence d'évaluation et d'actualisation annuelle des projets personnalisés de soins ne permet pas l'adaptation de la prise en charge aux besoins de la personne.
R12	Absence de procédure de suivi de l'état nutritionnel des résidents
R13	Il n'existe pas de procédure relative aux contentions ; celle-ci doit intégrer le protocole de surveillance des contentions.
R14	La procédure relative au circuit du médicament ne précise pas l'implication du pharmacien de la PUI de Magnanville ni la personne en charge de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse au sein de l'EHPAD de Septeuil.
R15	Il n'existe pas de procédure d'identitovigilance
R16	Certaines conventions datent de 2007 et nécessitent d'être réinterrogées

Conclusion

Le contrôle sur pièces de l'EHPAD L.BELLAN, géré par la Fondation Léopold BELLAN a été réalisé le 11 mars 2024 à partir des réponses apportées et des documents transmis par l'établissement.

La mission d'inspection a relevé des dysfonctionnements en matière de

Gouvernance

- 1.2 Management et Stratégie (E1, E2, E3, E6, E8, E10, R1)
- 1.3 Animation et fonctionnement des instances (E9, R3, R4)
- 1.4 Gestion de la qualité, des risques, et des vigilances (R5, R6, R10, R12)

Fonctions support

- 2.1. Gestion des ressources humaines (E4, E5, E7, E11, E15, E16, E17, E18, R2, R7, R8, R9)
- 2.2. Gestion de l'activité et de l'information (E13, R10, R11)
- 2.3. Sécurité (E14, R12)

Prises en charge

- 3.4 Organisation interprofessionnelle (E12, R13, R14, R15)

Relations avec l'extérieur

- 4.1 Coordination avec les secteurs médico-sociaux (R16)

Ces constats nécessitent que le gestionnaire et la directrice de l'établissement de l'établissement engagent rapidement des actions de correction et d'amélioration.

